INSTITUT DES HAUTES ETUDES EN MEDIATION ET EN NEGOCIATION

IHEMN

ffcm Fédération française des centres de médiation

Les Hameaux de la Torse, B1, 36 Av des écoles militaires, 13100 Aix en Provence
mail : ihemn10@yahoo.fr tel : 06 87 98 14 63 site : http://ihemn.fr/

Version janv 25

MÉDIATION ET/OU NÉGOCIATION FAMILIALE

FORMATION DE SPÉCIALISATION FAMILLE

Mai 2025 – Février 2026 à AIX EN PROVENCE

- **CETTE FORMATION EST A DESTINATION DES MEDIATEURS GENERALISTES OU FAMILIAUX, OU DES AVOCATS EXERCANT EN DROIT DE LA FAMILLE, QUI SOUHAITENT AMELIORER LEURS CONNAISSANCES ET LEUR PRATIQUE EN MEDIATION ou NEGOCIATION FAMILIALE.**
- **CE PROGRAMME PERMET DE SUIVRE TOUS LES ENSEIGNEMENTS prévus dans le Diplôme d'Etat de Médiation Familiale (DEMF), et de le préparer, notamment par la voie de la VAE.**
- **Les enseignements sont délivrés A UN RYTHME COMPATIBLE avec l'exercice d'une activité professionnelle (une session de 2.5 j par mois).**

DESCRIPTION DU CYCLE

1. ***Ce cycle est d'abord constitué de <u>six modules principaux de 2.5 jours chacun (21h)</u>, qui ont pour but de permettre à tout négociateur ou médiateur généraliste ou avocat avec une dominante famille d'exercer avec pertinence et qualification en médiation et négociation familiale.***
2. ***Il peut être complété par six <u>modules complémentaires de 2.5 jours chacun (21h)</u>, permettant de recevoir une formation complète en médiation ou négociation familiale, permettant en outre de gérer des conflits des hauts conflits en matière familiale.***
3. ***Trois <u>modules optionnels</u> peuvent également être choisis en sus.***

Le cycle est <u>résolument tourné vers la pratique,</u> avec des cas pratiques et exercices permanents.

Cette formation permet notamment d'apprendre :

- ***Les méthodologies spécifiques en médiation et négociation familiales***
- ***Les fondamentaux en psychologie et sociologie du couple et de la famille, pour accompagner les familles lors des séparations, y compris les familles à haut conflit***
- ***Comment réussir les négociations parentales, comment accueillir les enfants en médiation familiale, quelles méthodologies et précautions prendre, les formes du protocole d'accord***
- ***Comment réussir les négociations financières : comment accompagner les parents pour qu'ils déterminent un montant de pension alimentaire, de prestation compensatoire, la liquidation de leur patrimoine, avec des règles fiscales pertinentes ?***

FORMATION DE SPECIALISATION

MEDIATION ET NEGOCIATION FAMILIALE

Spécialisation Famille

• MÉDIATION ET NÉGOCIATION FAMILIALE

• MODULES PRINCIPAUX

• 126 heures, 6 sessions

Ce premier cursus vise à apporter des enseignements spécialisés et fondamentaux en médiation et négociation familiale aux médiateurs et aux avocats exercant dans le champ de la famille, afin qu'ils puissent réaliser des médiations ou des négociations familiales avec des compétences élevées.

• SEMINAIRE A. METHODOLOGIES EN MEDIATION ET NEGOCIATION FAMILIALE. ACCOMPAGNER LA SEPARATION (3j) **je ve sa 22 23 24 mai 25**

• Spécificités des médiations et négociations familiales (sur la base de cas pratique) : spécificités des méthodologies, complexité, difficultés, notion de hauts conflits.

• Comprendre les éléments générant la complexité des conflits en matière familiale.

• Le contexte professionnel : organisation MF, expérimentations, TMFPO, honoraires, aide juridictionnelle, services conventionnés

• Premières notions de psychologie à connaitre en médiation et négociation familiale

• Méthodologie et processus pour accompagner **la séparation** : le départ, l'annonce aux enfants, les logements, les impacts psychologiques

•SEMINAIRE B. ACCOMPAGNER LES NEGOCIATIONS FINANCIERES (3j) **je ve sa 19 20 21 juin 25**

•L.BARADAT : Accompagner les parents à déterminer la pension alimentaire pour les enfants

•Accompagner les personnes à déterminer la prestation compensatoire

•Accompagner le partage et la liquidation de régime matrimonial

• SEMINAIRE C. NEGOCIATIONS PARENTALES : CLES PSYCHOLOGIQUES 1, POSTURE, L'ACCORD (3j) **je ve sa 10 11 12 juillet 25**

• Michel SYLVESTRE : psychologie du couple, de la famille et de l'enfant lors des séparations et le couple, son histoire sa vie, la vision systémique

• Posture de médiateur : responsabilité, position de tiers, déontologie et éthique

• La fiscalité des divorces et séparations pour améliorer les accords

• Rédaction de l'accord

•SEMINAIRE D. ACCOMPAGNER LES NEGOCIATIONS PARENTALES II (3j) **je ve sa 11 12 13 sept. 25**

•Courriers de médiation, courriers devant les juridictions, relations avec les avocats et juges

•Méthodologie et processus **des négociations parentales** (résidence des enfants, valeurs, projets des parents, communication, informations, decisions, relations...), construire la Charte parentale

•Pratique entretien : Approfondissement des dimensions **Emotionnelle** et **Relationnelle**

•SEMINAIRE E. METHODOLOGIE POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS (3j) **je ve sa 25 26 27 sept. 25**

• Lorraine FILION (Québec) : accueillir et recevoir l'enfant en médiation familiale

• Construire un atelier : Ateliers pour enfants de parents séparés

•SEMINAIRE F. METHODOLOGIE POUR CONFLITS DIFFICILES ou HAUTS CONFLITS (3j) **je ve sa 4 5 6 déc. 25**

• Méthodologies pour les médiations et négociations dans les familles à haut conflit

• Pratique entretiens : Approfondissement des dimensions **Coeur et Personnelle**

• Médiation ou négociation avec des personnalités difficiles ou pathologiques (2)

• M.SYLVESTRE : les violences familiales et les impacts sur les enfants, difficultés psychologiques des parents en cas de séparation, personnalités difficiles

• HORAIRES : Jeudi 15h30-19h30/Vendr 9h30-13h15 14h15-18h45/Samedi 9h15-13h 14h-17h30

LES SESSIONS PEUVENT ETRE INTERCHANGEES EN RAISON DE L'INDISPONIBILITE D'UN INTERVENANT

FORMATION DE SPECIALISATION

MEDIATION ET NEGOCIATION FAMILIALE

Spécialisation Famille

• MÉDIATION ET NÉGOCIATION FAMILIALE

• MODULES COMPLÉMENTAIRES

• 126 heures 6 sessions

Le cursus vise à apporter des enseignements spécialisés en médiation et négociation familiale aux médiateurs et aux avocats exercant dans le champ de la famille, afin qu'ils puissent réaliser des médiations ou négociations familiales difficiles ou en hauts conflits avec les compétences nécessaires.

- **SEMINAIRE G. PREPARATION AU DIPLÔME D'ETAT PAR LA VAE (1j) Livret 1** **je 16 oct 9h30-15h**
- Préparation au diplôme d'état de médiateur familial par la VAE :
- Accompagnement du livret 1

- **SEMINAIRE H. SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE (3j)** **je ve sa 16 17 18 oct 25**
- Evolution sociologique de la famille
- Démographie et anthropologie des relations familiales
- Interculturalité et famille
- Du couple à la parentalité et les liens familiaux. Le couple et l'argent.en
- Application des concepts sociologiques en médiation et négociation

- **SEMINAIRE I. CONTEXTES PARTICULIERS med protection de l'enfance, parents ados, conjugale, med interculturelle, med pénale (3j)** **je ve sa 6 7 8 nov. 25**
- Protection de l'enfance et de l'adolescence
- Contexte pénal
- Med pénale internationale et interculturelle
- Med familiale en dehors d'un contexte de rupture

- **SEMINAIRE J. DROIT DE LA FAMILLE** **je ve sa 20 21 22 nov. 25**
- Séminaire à l'intention des non-juristes afin de connaitre le droit de la famille, les formes de divorce et séparation et les procédures afférentes
- Droit civil et pénal de la famille, procédure civile relative à la famille
- Les procédures de divorce et de séparation
- Les procédures de liquidation-partage

- **SEMINAIRE K. CLES PSYCHOLOGIQUES II (Approfondissement)** **je ve sa 8 9 10 janv. 26**
- Etude des structures familiales
- Développement psycho-affectif et construction identitaire de l'enfant
- Processus de construction du couple (suite)
- Les séparations et (ou) la rupture et leurs effets sur la famille
- Profils particuliers et psychopathologie de la famille (1)

- **SEMINAIRE L. DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE : SUCCESSIONS (2à4j)** **12-14 et 16-17 fév. 26**
- Cursus de médiation ou négociation successorale de 3 jours (pour les personnes ayant des connaissances en droit successoral) à 5 jours (pour les personnes n'ayant pas de connaissances en la matière)
- Droit des successions
- Méthodologie et pratique de négociation ou médiation dans les successions

- **HORAIRES : Jeudi 15h30-19h30/Vendr 9h30-13h15 14h15-18h45/Samedi 9h15-13h 14h-17h30**

- **LES SEANCES PEUVENT ETRE INTERCHANGEES EN RAISON DE L'INDISPONIBILITE D'UN INTERVENANT**

FORMATION DE SPECIALISATION

MEDIATION ET NEGOCIATION FAMILIALE

Spécialisation Famille

• MÉDIATION ET NÉGOCIATION FAMILIALE

• MODULES OPTIONNELS

Le cursus propose des modules optionnels
(un nombre minimal de 9 participants est exigé pour la tenue d'un module)

- **MODULE M. (Module réservé aux personnes suivant l'intégralité du cursus): STAGE PRATIQUE SUPERVISE EN CO-MEDIATION OU CO-NEGOCIATION D'UN CAS REEL DE MEDIATION FAMILIALE (20h environ, discontinu) de janvier à dec 2025**
- Chaque participant sera invité à participer, en situation de comédiation ou conégociation ACTIVE, aux côtés d'un médiateur ou d'un négociateur expérimenté, à au moins un cas réel de médiation ou négociation familiale, de son début (appel d'un médié) jusqu'à la fin.
- Ce module est réservé aux personnes suivant l'intégralite du cursus, et se termine par le rendu d'une analyse détaillée du cas en toutes ses étapes, premier pas vers le diplôme d'état.

- **MODULE N. NEGOCIATION FAMILIALE POUR AVOCATS : PRATIQUE DU DROIT COLLABORATIF ET PROCEDURE PARTICIPATIVE. METHODOLOGIE COMPLETE (6 j)**
  - ***PREREQUIS, PARTIE 1* : Dates à définir (3j, 21h)**
- Droit collaboratif : définition, méthodologie, textes, principes, cas pratiques, formules (
- **Les personnes qui ont déjà suivi ce module lors d'une formation de base ou d'approfondissement n'ont pas à le suivre de nouveau).**
- Une journée supplémentaire est consacrée à la procédure participative.

  - ***PARTIE 2 :* je ve sa 24 25 26 juillet 2025 (3j,21h)**
- **Déroulement d'un cas complet en négociation collaborative et procédure participative intégrant de nombreuses difficultés de la matière familiale**
- Méthodologie de négociation en matière familiale : procédure participative, droit collaboratif allant jusqu'à la rédaction d'une convention de divorce par consentement mutuel par acte sous signature privée contresigné par avocat
- J.GAIES (USA-FLORIDE) : Accompagner les familles en droit collaboratif

- **SEMINAIRE O : PREPARATION AU DIPLÔME D'ETAT PAR LA VAE** **je 8 janv. et je 12 fév. 26 9h30 à 15h**
- Préparation au diplôme d'état de médiateur familial par la VAE :
- Accompagnement du livret 2, **relecture du livret 2**

- **HORAIRES DES MODULES OPTIONNELS**

- **Jeudi 15h30-19h30/Vendr 9h30-13h15 14h15-18h45/Samedi 9h15-13h 14h-17h30**

- La prise en charge par les organismes de financement est possible. Nous demander un devis LE PLUS TOT POSSIBLE, en précisant les options souhaitées.

- Les paiements peuvent être échelonnés sur l'intégralité du cursus.

- **Un nombre minimum de 9 participants par session est requis.**
- **En cas d'affectif insuffisant, la session est décalée sur une date ultérieure.**

FORMATION EN MÉDIATION ET NÉGOCIATION
FORMATION SPÉCIALISATION FAMILLE à AIX EN PROVENCE 2025-26

Pourquoi suivre une formation de spécialisation en médiation et négociation familiale ?

A l'heure où l'on recense plus 50 % de couples qui divorcent, où la médiation familiale se généralise dans tous les tribunaux de France, avec notamment l'extension de l'expérimentation nationale de l'obligation à la médiation familiale (TMFPO), il apparait fondamental que les médiateurs qui interviennent dans le domaine familial connaissent les enseignements SPECIFIQUES à la médiation familiale, et les plus actuels enseignements et pratiques spécifiques à l'accompagnement des familles.

Il est tout autant fondamental que les avocats intervenant dans le domaine de la famille connaissent ces enseignements et méthodologies pour les inscrire dans leur pratique et les négociations familiales qu'ils sont chargés de mener.

Le but de cette formation est d'apporter un haut niveau de compétence aux négociateurs et médiateurs en matière familiale. Le domaine de la famille est un domaine sensible, et il convient de faire extrêmement attention lorsque l'on intervient dans ce domaine.

Pour les médiateurs, pourquoi se former en médiation familiale en sus d'une formation en médiation généraliste ? Les enseignements suivis lors du cursus de médiation généraliste ne sont-ils pas suffisants ?

Une médiation familiale n'est pas une médiation généraliste. Si l'on a évidemment besoin de tous les outils appris lors d'une formation en médiation ou négociation généraliste, le conflit dans la famille comporte des pratiques et connaissances spécifiques ***qui ne sont pas celles apprises lors d'une formation généraliste.***

Ainsi, des connaissances relatives aux méthodologies employées, aux négociations parentales, aux négociations financières, en psychologie et sociologie de la famille, en systémie, sur le travail relationnel dans les familles, sur les hauts conflits, sur les profils de personnalité sont indispensables.

Si l'on peut certes obtenir des accords en médiation ou négociation familiale, ***la qualité des accords obtenu avec une formation spécifique est sans aucun rapport avec la qualité des accords obtenus avec une seule formation généraliste.***

Pour les professionnels déjà formés, les interventions permettent d'augmenter les compétences, d'apporter un autre regard, invitent à pratiquer autrement.

Le but est d'aboutir à apaiser les familles et **formaliser des accords de grande qualité**, satisfaisants pour tous.

Le cursus permet en outre ***de s'inscrire dans une démarche en vue de valider le diplôme d'état en médiation familiale par la voie de la VAE***.

Il convient de préciser que les institutions (Centres de médiation subventionnés ou non, Cours d'Appel, prescripteurs…) **exigent le diplôme d'état** pour employer ou faire figurer sur la liste des médiateurs familiaux, et être désigné comme médiateur en médiation familiale.

Les Cours d'Appel, en quasi-totalité, l'exigent déjà pour les dossiers de médiation familiale.

Coordinateur responsable de la formation et formateur :

Laurence BARADAT

Avocate au Barreau d'Aix en Provence, **Médiatrice**, **Formatrice** en médiation et négociation, Directrice DU « Médiation Négociation » IHEMN. Triple formation universitaire en Droit des Affaires (CAPA, IAE), Psychologie (Maîtrise de Psychologie) et Médiation (Diplôme d'Etat de médiateur familial).
Vice-présidente de la Fédération Française des Centres de Médiation (FFCM), en charge de la formation nationale des médiateurs de 2009 à 2020.
Présidente de l'association de médiation Pôle Sud Médiation.

Autres intervenants et spécialistes invités et pressentis (liste non limitative…)

Michel SILVESTRE

Docteur en psychologie, est **psychologue** depuis 1978, thérapeute familial et praticien EMDR, installé en cabinet libéral depuis 1999 et chargé de cours en psychologie au sein des universités d'Aix-Marseille et de Lorraine.

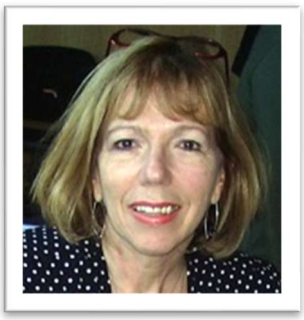

Lorraine FILION (QUEBEC)

Travailleuse sociale et **médiatrice** familiale. Elle a été cheffe du Service d'expertise psychosociale et de médiation familiale des Centres jeunesse de Montréal auprès de la Cour supérieure du Québec à Montréal et animatrice d'un groupe d'entraide pour enfants de parents séparés pendant plusieurs années.

Magali RAGETLY

Avocate au Barreau de Marseille depuis plus de vingt ans, elle a suivi ses études universitaires à la Faculté de Droit d'Aix en Provence. Elle est diplômée d'Etude Approfondie en Droit Pénal et Sciences Criminelles. Maître RAGETLY est formée comme avocat de l'enfant et en droit collaboratif.

Et éventuellement Marianne SOUQUET, AGNES VAN KOTE, …

Pédagogie

Pédagogie expérientielle, dynamique et interactive. Plus de la moitié du temps de formation est consacrée à des exercices, des jeux de rôles et cas réels afin de favoriser la mise en œuvre des compétences, l'intégration de la formation théorique et de la méthodologie. Les participants seront amenés à jouer alternativement le rôle de partie, d'observateur, de négociateur et de médiateur.
Un suivi personnalisé est effectué tout au long du cursus, notamment pour que les participants puissent présenter le diplôme d'état de médiateur familial par la voie de la VAE.

Durée et mode d'enseignement

La formation est de 126 heures de présentiel (pratique comprise) pour les modules principaux.
La formation est de 126 heures de présentiel (pratique comprise) pour les modules complémentaires. Un enseignement en mode visio-conférence peut être envisagé en parallèle pour les modules complémentaires pour les participants éloignés.
Des modules optionnels peuvent être rajoutés.

Prérequis

Pour les médiateurs et négociateurs, cette formation étant un séminaire de spécialisation sur la médiation et négociation familiale, une (bonne) connaissance préalable du processus de résolution des conflits est requise.

Cette formation de spécialisation peut être entreprise dès la fin d'une formation de base en médiation ou négociation.

Il est toutefois conseillé d'avoir suivi préalablement une formation de 200 heures en médiation et négociation, telle que recommandée par la Fédération Française des Centres de Médiation.

Encadrement

Le séminaire fait l'objet d'un encadrement avec un formateur pour 12 participants environ.

LA FORMATION EST ENTIEREMEENT TOURNEE VERS LA PRATIQUE ET SE DEROULE EN PRESENTIEL.

Prise en Charge financière

La formation peut être pris en charge, totalement ou partiellement, par les fonds de formation.

MERCI DE FAIRE LA DEMANDE AU PLUS TOT AUPRES DES FONDS DE FORMATION. POUR CELA, MERCI DE NOUS DEMANDER UN DEVIS AUPARAVANT.

Validation

1. Le suivi du séminaire valide les obligations de formation continue en médiation, telle que recommandée par la FFCM, et donne lieu à attestation de présence, certificat de formation et facture.

2. **Elle valide tous les modules de la Formation de spécialisation en médiation familiale du livret du Médiateur de la FFCM (**Fédération Française des Centres de Médiation) ;

L'ensemble de la formation répond à tous les critères de formation formulés par la Fédération : respect du programme, encadrement, qualité, richesse des contenus, renommée des intervenants ... *Sur la formation complète du médiateur, voir site* : *FFCM : http://www.ffcmediation.org.*

3. **Cette formation prépare notamment les médiateurs à passer le diplôme d'état de médiateur familial par la voie de la VAE.**

Lieu et Horaires des sessions

LES SEMINAIRES SE DEROULERONT :

- **LES JEUDIS APRES-MIDI – VENDREDIS – SAMEDIS**

  Dans nos locaux à Aix en Provence, Les Hameaux de la Torse, B1, 36 avenue des écoles militaires

- **LES HORAIRES**

Jeudi	**15h30 - 19h30**	
Vendredi	**9h30 - 13h15**	**14h15- 18h45**
Samedi	**9h15 - 13h15**	**14h15- 17h30**

Coût de la formation 2025

Ces formations peuvent être prises en charge partiellement ou totalement par les organismes de financement de la formation professionnelle (FIF-PL, …). Merci de nous contacter pour obtenir un devis et la procédure à suivre.

Cette formation se décompose en modules principaux et complémentaires.

Formation de Spécialisation familiale modules principaux

2 890 € **126 heures** de formation en présentiel et pratique. **(+ 280 € de frais adm. et doc.)**

Formation de Spécialisation familiale modules complémentaires

2 890 € **126 heures** de formation en présentiel et pratique. **(+ 280 € de frais adm. et doc.)**

Un prix préférentiel est appliqué si la formation est prise en entier **(12 sessions théoriques et pratiques, soit 252 heures) :**

Formation de Spécialisation familiale modules principaux ET complémentaires)

5 040 € **252 heures** de formation en présentiel et pratique **(+ 280 € de frais adm. et doc.)**

Le principe est **que la formation doit être payée en totalité dès le début de la formation ou en deux ou trois échéances. Néanmoins pour permettre à tous l'accès a cette formation, après accord avec nous, les règlements peuvent être échelonnés sur tout le long de la formation.**

Il est ainsi possible d'étalonner le paiement tout au long du cursus, mais l'ensemble des règlements doit être remis au premier jour de formation, en mentionnant la date d'encaissement souhaitée.

Le coût peut être pris en charge partiellement ou totalement par les fonds de formations, notamment le FIF-PL. (Nous demander un devis**. DEMANDER CE DEVIS LE PLUS TOT POSSIBLE**, car les dossiers de financement nécessitent un certain temps avant d'être acceptés et les fonds des formations s'amenuisent au fur et à mesure de l'année.)
La formation est éligible au crédit d'impôt-formation, et naturellement déductible des frais professionnels.

Les heures de formation sont validées au titre de la formation continue, et notamment pour les avocats.

Le coût de cette formation fait l'objet de conditions favorables (coût au plus bas, étalement possible) afin que le plus grand nombre possible de médiateurs généralistes puissent compléter leur formation en médiation ou négociation, et acquérir les connaissances nécessaires pour accéder au diplôme d'état de médiateur familial.

Coordonnées Bancaires : **IHEMN – INSTITUT DES HAUTES ETUDES EN MEDIATION ET NEGOCIATION**
IBAN : FR76 3000 3031 4400 0500 1872 249 **BIC :** SOGEFRPP

POUR VOUS INSCRIRE

Il vous suffit de nous envoyer par mail ou courrier le bulletin d'inscription (en dernière page) rempli et signé, avec un acompte de 280 euros (chèque ou virement). Dès réception de votre envoi, une personne de l'institut prendra contact avec vous afin de vous connaitre et harmoniser les groupes des séminaires en fonction du parcours des participants.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06 87 98 14 63
ou à prendre rdv sur le site.

La tenue de cette formation nécessite l'inscription de 12 personnes par cursus complet.

En cas d'effectif insuffisant, nous vous contacterons et la formation sera décalée à la date suivante.

IHEMN et QUALIOPI

IHEMN, un Organisme de Formation Labellisé

Ce qui veut dire …

Toutes nos formations peuvent être prise en charge par les financeurs

Au 1er janvier 2022, la certification qualité est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés ; la marque **QUALIOPI** concerne donc tous les prestataires, y compris les formateurs indépendants, dispensant des actions.

Vos démarches de financement seront en outre facilités.

Le Référentiel national qualité : La garantie d'une formation de qualité

Grâce à notre référencement **QUALIOPI** vous avez la garantie de bénéficier d'une formation de qualité, un gage de confiance pour les clients. Cette formation se décline autour de **sept critères qualité** :

- **Conditions d'information du public** sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus ;
- **Identification précise des objectifs** des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations ;
- **Adaptation aux publics bénéficiaires** des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre ;
- **Adéquation des moyens** pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- Qualification et développement des **connaissances et compétences des personnels** chargés de mettre en œuvre les prestations ;
- Inscription et investissement du prestataire dans son **environnement professionnel** ;
- Recueil et prise en compte des **appréciations** et des **réclamations** formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Pour chacun des sept critères, **le référentiel précise les indicateurs à mettre en œuvre**, en fonction de la catégorie d'action concernée (action de formation, bilan de compétence, VAE, formation par apprentissage).

INSTITUT DES HAUTES ETUDES EN MEDIATION ET EN NEGOCIATION

Les Hameaux de la Torse, B1, 36 Av des écoles militaires, 13100 Aix en Provence
mail : ihemn10@yahoo.fr tel : 06 87 98 14 63 site : http://ihemn.fr/

Bulletin d'inscription

Janv. 2025

NOM, PRENOM .....**PROFESSION** ……..

COURRIEL……...…..**TELFIXE**……**PORTABLE**……

CABINET ou SOCIETE (s'il y a lieu) ……..

ADRESSE……...……

……...……...

Souhaite s'inscrire à la FORMATION DE SPECIALISATION EN MEDIATION ET NEGOCIATION EN MATIERE FAMILIALE à AIX-EN-PROVENCE. Je coche les modules qui m'intéressent, et joins un acompte de 280 € par chèque à l'ordre de l'IHEMN ou par virement (de préférence).

☐ **Formation de Spécialisation familiale, modules principaux**

2 890 € **126 heures** de formation en présentiel et pratique. **(+ 280 € de frais adm. et doc.)**

☐ **Formation de Spécialisation familiale, modules complémentaires**

2 890 € **126 heures** de formation en présentiel et pratique. **(+ 280 € de frais adm. et doc.)**

☐ **Formation de Spécialisation familiale modules principaux ET complémentaires**

5 040 € **252 heures** de formation en présentiel et pratique **(+ 280 € de frais adm. et doc.)**

☐ **Formation complète (Base et Approfondissement) ET Spécialisation Famille entière (modules principaux et complémentaires)** **490 heures** de formation

Tarif : 9 800 € **(+280 € pour la FAPP de frais adm et doc + 280 € pour la SPE FAM de frais adm et doc)**

Tarif spécial demandeur d'emploi/Etudiant/Particulier : 8 990 € **(+280 € pour la FAPP de frais adm et doc + 280 € pour la SPE FAM de frais adm et doc)**

☐ **Formation de Spécialisation familiale, modules optionnels**

510 € **21 h** préciser le module ----------

340 € **14 h** préciser le module ----------

☐ **Module « à la carte » du cursus médiation et négociation familiales :**

Module principal : 620 € par session de 3 jours.

Module complémentaire : 510 € par session de 3 jours.

Dans ce cas, Notez au recto de cette feuille les sessions que vous souhaitez suivre.

Coordonnées bancaires : IHEMN – INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES EN MÉDIATION ET NÉGOCIATION
IBAN : FR76 3000 3031 4400 0500 1872 249 - **BIC :** SOGEFRPP

A **Le** **Signature**

Autorisation d'Utilisation d'image

Je soussigné(e)(e) (nom prénom) _____ , autorise l'IHEMN à utiliser mon image (photo/vidéo), prise lors de la formation à laquelle (auxquelles) je me suis inscrit(e), pour une diffusion sur supports pédagogiques, programmes, site web et réseaux sociaux.
Cette autorisation est consentie sans limite de durée.
J'ai le droit de demander à tout moment par simple demande écrite le retrait de mon image des supports numériques et imprimés, dans la limite des contraintes techniques et de diffusion.

A ……. **Le** …….. **Signature**

Mon Projet de financement : Comment envisagez-vous de financer cette formation ?

Le principe est que le coût total de la formation doit être acquitté AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION.

Néanmoins, afin d'ouvrir la formation au plus grand nombre, vous pouvez convenir avec nous d'un *échelonnement des paiements.* DANS CE CAS, vous devez remettre TOUS LES CHEQUES dès le premier jour de formation en mentionnant au dos la date d'encaissement souhaitée.

En outre, pour chacune de ces formations, vous pouvez demander une prise en charge auprès de votre fonds de formation. Merci de nous contacter pour tout renseignement ou un devis et/ou vous aider à établir le dossier.

Aide par un fonds de formation ? **OUI / NON** **Le(s)quel(s) ?** _____
Aide par l'entreprise/organisation **OUI / NON** **Nom de l'entreprise :** _____

Financement Personnel **OUI / NON**
En une seule fois **OUI / NON**
En deux fois **OUI / NON**
En trois fois **OUI / NON**
DAVANTAGE ? OUI / NON **Sur quelle durée ?** _____ **En combien d'échéances ?** _____

Mon Projet de formation, Mon Projet futur

Chacun, chacune est bienvenu(e) à cette formation, quelle que soit sa formation de départ.

Afin de s'assurer qu'elle vous correspondra et répondra à vos attentes, nous vous invitons :

- À rédiger ci-dessous quelques lignes éclairant votre parcours, votre projet, votre pratique. **(Joindre si possible dès maintenant votre CV et une photo)**
- À nous téléphoner pour vérifier ensemble l'adéquation de la formation à ce projet.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter : L. BARADAT (06 87 98 14 63)

Ma formation d'origine, mon projet pour cette formation, mes attentes

Si vous n'avez jamais fait de formation en négociation ou médiation, merci de nous dire votre formation d'origine et ce qui vous pousse à vous former en médiation ou négociation.
Pour ceux qui ont suivi des formations, merci d'inscrire l'intitulé des formations suivies en négociation et médiation : organisme, année, nombre d'heures.

Titres et diplômes dans votre formation d'origine

……
……
……
……
……
……
……

Mes attentes pour cette formation et mes projets

……
……
……
……
……
……
……

Mon parcours de formation en médiation ou négociation et ma pratique de négociateur ou médiateur. ***(Pratiquez-vous, depuis quand pratiquez-vous ?)***

Formation, Titres et diplômes en médiation et négociation

……
……
……
……
……
……

Ma pratique en médiation et négociation

……
……
……
……
……
……
……
……

Souhaitez-vous nous informer de quelque(s) difficulté(s) personnelle(s), de situation de handicap que vous souhaiteriez que nous prenions en compte ? Avez-vous besoin d'une aide ou d'aides particulières ?

……
……
……
……
……